

## 1 jour (7 heures)

Délai maximum : 2 mois.

Parcours concourant au développement des compétences. Action de formation réalisée en application des articles L 6313-1 et L 6313-2 du Code du travail.

Si vous êtes en situation de handicap, contactez-nous avant le début de votre formation pour que nous puissions vous orienter efficacement et vous accueillir dans les meilleures conditions.



### Objectifs pédagogiques

Sensibiliser les utilisateurs sur la réglementation, les différents réseaux et les risques identifiés

Cette formation a pour objectif de préparer au passage de l'examen du ministère de l'environnement

Pour cela, le stagiaire devra être capable d'identifier les différents réseaux, ainsi que les risques liés aux interventions à proximité de ces derniers et donc de la réglementation ministérielle



### Pré-requis

Maîtriser la langue française

Aucun pré requis n'est exigé



### Modalités pédagogiques

- Formation réalisée en présentiel
- Toutes nos formations peuvent être organisées dans nos locaux ou sur site
- Feuille de présence signée en demi-journée, questionnaires d'évaluation de la satisfaction en fin de stage et 60 jours après, attestation de stage et certificat de réalisation.
- Horaires de la formation: 9h - 12h30 et 13h30 - 17h.
- Les horaires de la formation sont adaptables sur demande.



### Moyens pédagogiques

- Formateur expert dans le domaine,
- Vidéo projecteur, tableau blanc et paperboard,
- Exposé détaillé et discussions partage d'expérience
- Diaporama reprenant le contenu

### Public visé

Toute personne travaillant à proximité de réseaux aériens ou enterrés

### Modalités d'évaluation et de suivi

- Questionnaire formatif en préparation à l'examen
- Passage de l'examen AIPR : il sera mis à disposition de chaque candidat un terminal informatique individuel donnant accès à la plateforme QCM du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie



### Programme de formation

#### 1. Etat des lieux

- Situation
- Stratégie retenue

#### 2. Le Guichet Unique

- Mise en place
- Inventaire des réseaux

#### 3. Projet de travaux

- Les étapes d'un projet (DT Déclaration projet de travaux)
- Les classes de précision

#### 4. Le Chantier en phase d'étude

---

### Contacts



Notre centre à **Mérignac**

14 rue Euler  
33700 MERIGNAC

☎ 05 57 92 22 00

✉ [contact@afib.fr](mailto:contact@afib.fr)



Notre centre à **Périgueux**

371 Boulevard des Saveurs,  
24660 COULOUNIEUX CHAMIER

☎ 05 64 31 02 15

✉ [contact@afib.fr](mailto:contact@afib.fr)

- Identifier les situations dangereuses ou inattendues
- La déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT)

## **5. Pendant le Chantier**

- Le marquage piquetage
- Respect des signes avertisseurs et indicateurs
- Respect du terrain et des moyens de repérage

## **6. Les Bonnes pratiques**

- Le guide technique
- Les risques et principales recommandations

## **7. Les Imprévus**

- Recommandations en cas d'incident ou d'accident
- La règle des 4A